

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Tous les postes des élus du Conseil municipal de Sainte-Claire seront en élection. Le conseil est formé d'un maire et de six conseillers, pour un mandat de quatre (4) ans.
(novembre 2025 à novembre 2029)

CALENDRIER ÉLECTORAL

19 septembre	Début de la période pour produire une déclaration de candidature au président d'élection
3 octobre	Fin à 16h30, de la période pour produire une déclaration de candidature au président d'élection
3 octobre	Dépôt de la liste électorale préliminaire dressée par le président d'élection
Sem du 6 octobre	<i>Vous recevrez par la poste votre avis d'inscription sur la liste électorale ***Prendre note que suite à la grève des poste aucun avis ne sera envoyé par la poste; voir section: ÉLECTEUR et/ou consulter le lien suivant plus d'information.***</i> https://ste-claire.ca/wp-content/uploads/2020/07/ELECTIONS-MUNICIPALES-2025-comite-de-revision.jpg
14-15 octobre	Période pour la demande de révision de la liste électorale(Inscription , radiation , correction) Mardi le 14 octobre : 10h00 à 13h00 Mercredi 15 octobre : 17h00 à 20h00 <u>Lieu : Bibliothèque municipale-55, rue de la Fabrique</u>
24 octobre	Dépôt de la liste électorale révisée et finale
27 octobre	Vote itinérant Seulement les résidents des établissements reconnus par le MSSS ou les personnes admissibles qui en ont fait la demande avant le 21 octobre peuvent se prévaloir du vote itinérant.
26 octobre	Jour de vote par anticipation de 12h00 à 20h00
2 novembre	Jour du scrutin de 10H00 à 20H00
7 novembre	Proclamation des candidats élus
10 novembre	Réunion régulière du conseil municipal élu